



Cité nationale de l'histoire de l'Immigration

293 Avenue Daumesnil - 75012
Paris



Au moment de l'exposition coloniale de 1931 une centaine de Kanak de Nouvelle Calédonie ont été envoyé à Paris pour présenter la culture du pays fort méconnu à l'époque. Mais ils se sont trompés sur le but du voyage et sont exhibés comme des animaux sauvages au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne. Les visiteurs peu respectueux leur jetaient des cacahuètes. Les Kanaks devaient faire des spectacles à heure fixe plusieurs fois par jour et ne sortaient jamais de leur cage.



L'établissement public de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration est chargé de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIXe siècle et de contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et de faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France. La Cité est un projet dont l'ambition et la portée sont nouvelles, outre que le sujet lui-même nécessite de gérer la complexité, il faut simultanément incarner les trois principales dimensions du projet : culturel, pédagogique, citoyen. Pour réaliser sa mission, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration affronte un double défi.

Le premier est de faire admettre comme patrimoine commun ce phénomène indissociable de la construction de la France qu'est l'histoire de l'immigration. Cette reconnaissance de la place des étrangers dans l'Histoire commune nécessite un travail symbolique, sur ce qui définit le patrimoine commun et la culture légitime. C'est la raison pour laquelle le projet a choisi de privilégier :

- la constitution d'un musée national, car, en France, ce sont les musées nationaux qui conservent au nom du peuple français les trésors de la

République

- une approche historique et scientifique qui permet seule une appropriation collective,
- l'implantation dans un palais de la République car, symboliquement, ce musée national ne doit pas être considéré comme "périphérique".

Le second est de mettre au cœur de son projet le public et les "habitants", la Cité nationale de l'histoire de l'immigration se définissant comme un lieu et un réseau.

Pour réussir ce pari, il existe des points cruciaux sur lesquels il convient d'agir :

- faire en sorte que la question de l'immigration devienne un thème culturel "légitime". Ce n'est pas tout à fait le cas encore...

- questionner la fonction des musées dans le monde d'aujourd'hui ;
- introduire une véritable politique de développement culturel, qui reste souvent à la porte des institutions culturelles pour que l'offre s'enrichisse de la demande sociale à la fois à travers la mise en place du réseau et à travers une politique des publics que nous espérons innovante ;
- inventer une muséologie qui ne soit ni celle des objets, ni celle des discours, mais plutôt celle des regards où le point de vue de "l'autre" doit avoir sa place.